



RAPPORT GÉNÉRAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS DE L'ASSOCIATION BANLIEUES BLEUES

SIÈGE : 9, Rue Gabrielle Josserand - 93500 PANTIN

N° SIRET : 327 962 981 00046

APE: 9003B

---oooOooo---

EXERCICE DU 1^{er} JANVIER 2008 AU 31 DECEMBRE 2008

MEMBRE DE L'ORDRE DES EXPERTS COMPTABLES DE LA REGION PARIS – ILE-DE-FRANCE
ET DE LA COMPAGNIE REGIONALE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES DE PARIS

Cabinet Didier Maréchal – 27, rue Bezout – 75014 Paris – Tél. : 01 40 44 80 90 – Fax : 01 40 44 50 01
E-mail : contact@cabinetmarechal.experts-comptables.fr - Site Web : www.cabinetmarechal.experts-comptables.fr
n° Siret. 398 302 950 00025 – APE 6920Z

Monsieur le Président,
Mesdames,
Messieurs,

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre assemblée générale, je vous présente mon rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2008 sur:

- Le contrôle des comptes annuels de l'association Banlieues Bleues, tels qu'ils sont joints au présent rapport.
- La justification de mes appréciations.
- Les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration de l'association.

Il m'appartient, sur la base de mon audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. J'estime que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II – JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.225-235, 1° alinéa, du code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, les appréciations auxquelles j'ai procédé pour émettre l'opinion ci-dessus, portant notamment sur les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, ainsi que leur présentation d'ensemble, n'appellent pas de commentaire particulier.

Les appréciations que j'ai portées sur ces éléments s'inscrivent dans ma démarche d'audit qui porte sur les comptes annuels pris dans leur ensemble et contribuent à la formation de mon opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.



III - VERIFICATION ET INFORMATIONS SPECIFIQUES



J'ai également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du conseil d'administration et dans les documents adressés aux membres de l'Association sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Paris, le 9 juin 2009.

Le commissaire aux Comptes,

Didier MARECHAL

Bilan actif

1

	Brut	Amortiss. provisions	Net au 31/12/08	Net au 31/12/07
* ACTIF IMMOBILISE				
<u>Immobil. incorporelles</u>				
Concessions, brevets	39 768	23 932	15 836	23 760
<u>Immobil. corporelles</u>				
Installations - Matériels	349 082	72 897	276 185	245 111
Autres immobilisations	180 436	81 093	99 343	98 487
<u>Immobil. financières</u>				
Autres titres immobilisés	633		633	633
Prêts	1 200		1 200	
Autres immobilisations	225		225	225
Total	571 346	177 922	393 423	368 218
* ACTIF CIRCULANT				
<u>Stocks et en-cours</u>				
Avances & acomptes versés	3 013		3 013	90
<u>Créances</u>				
Clients et comptes rattachés	38 745	500	38 244	49 662
Autres créances	491 897		491 897	575 889
Disponibilités	56 666		56 666	112 705
Charges constatées d'avance	19 825		19 825	15 144
Total	610 148	500	609 647	753 492
TOTAL ACTIF			1 003 071	1 121 710

Compte de résultat

3

	du 01/01/08 au 31/12/08	% C.A.	du 01/01/07 au 31/12/07	% C.A.	Variation en valeur annuelle	
PRODUITS D'EXPLOITATION						
Ventes de marchandises	1 661	0.08			1 661	
Production vendue	219 838	10.46	310 111	14.96	-90 272	-29
Subventions d'exploitation	1 879 668	89.46	1 763 183	85.04	116 484	6
S/Total	2 101 168	100.00	2 073 295	100.00	27 873	1
Reprise provis. & amortis.			22 187	1.07	-22 187	
Transferts de charges	4 636	0.22	2 511	0.12	2 125	84
Autres produits	3 650	0.17	1 705	0.08	1 944	113
Total	2 109 455	100.39	2 099 699	101.27	9 755	
CHARGES D'EXPLOITATION						
Achats de marchandises	1 406	0.07			1 406	
Autres achats & charg.ext.	943 289	44.89	956 397	46.13	-13 107	-1
Impôts, taxes et assimilés	60 859	2.90	37 929	1.83	22 929	60
Salaires et traitements	701 244	33.37	639 000	30.82	62 243	9
Charges sociales	345 556	16.45	321 664	15.51	23 891	7
Amortissements et provisions	193 060	9.19	48 775	2.35	144 284	295
Autres charges	27 630	1.32	66 772	3.22	-39 141	-58
Total	2 273 047	108.18	2 070 540	99.87	202 507	9
RESULTAT D'EXPLOITATION						
	-163 592	-7.79	29 159	1.41	-192 751	
Bénéfices attribués	13 968	0.66	7 845	0.38	6 122	78
Pertes supportées	4 868	0.23	9 010	0.43	-4 142	-45
Résultat opérat/commun.	9 100	0.43	-1 165	-0.06	10 265	
Produits financiers	286	0.01	57	0.00	228	397
Charges financières	-8 970	-0.43	-9 412	-0.45	441	-4
Résultat financier	-8 684	-0.41	-9 354	-0.45	670	-7
RESULTAT COURANT						
	-163 176	-7.77	18 639	0.90	-181 815	
Produits exceptionnels	148 197	7.05	88 408	4.26	59 788	67
Charges exceptionnelles	3 700	0.18	49 209	2.37	-45 508	-92
Résultat exceptionnel	144 496	6.88	39 199	1.89	105 297	268
Impôts sur les bénéfices	-6 105	-0.29	12 833	0.62	-18 938	
SOLDE INTERMEDIAIRE						
	-12 574	-0.60	45 005	2.17	-57 579	
EXCEDENT OU DEFICIT						
	-12 574	-0.60	45 005	2.17	-57 579	
	Perte		Bénéfice			

M

ASS BANLIEUES BLEUES	COMPTES ANNUELS
Annexe	14

Nom de l'entreprise	BANLIEUES BLEUES
Activité exercée	FESTIVAL
Adresse	9 rue Gabrielle Josserand 93500 PANTIN

Annexe des comptes annuels

Exercice du 01/01/08 au 31/12/08

- 1 Règles et méthodes comptables
- 2 Engagements financiers & Autres éléments significatifs
- 3 Notes sur le bilan actif
- 4 Notes sur le bilan passif
- 5 Détail des produits et des charges

Total du bilan avant répartition	1 003 071 Résultat: Perte	12 574
----------------------------------	-------------------------------------	--------

Les notes indiquées ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

ASS BANLIEUES BLEUES	COMPTES ANNUELS	
	Annexe	15

1 Règles et méthodes comptables

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation ;
- permanence des méthodes comptables ;
- indépendance des exercices ;

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Les immobilisations inscrites à l'actif sont des immobilisations non décomposables ;
- Les amortissements des immobilisations non décomposables continuent d'être pratiqués selon leur durée de vie ;
- Subventions d'investissements : elles sont enregistrées au compte 13 dès la notification de la décision d'attribution à l'association. Une reprise au compte de résultat est effectuée au rythme de l'amortissement des biens.

2 Engagements financiers & Autres éléments significatifs

Engagements financiers

Engagements donnés	
Effets escomptés non échus	
Avals & cautions	
Crédit-bail mobilier	
Crédit-bail immobilier	
Autres engagements	39 977

Dettes garanties par des sûretés réelles	
Montant garanti	

Autres engagements

Engagements de retraite

Les engagements de retraite ont été valorisés conformément aux dispositions de la convention collective des entreprises artistiques et culturelles et en retenant les hypothèses suivantes :

- départ à la retraite à l'initiative du salarié,
- d'un taux d'inflation de 2%,
- d'une augmentation de salaires de 1%,
- d'un coefficient de mortalité (table fournie par l'INSEE),
- d'une absence de turn over.

Autres éléments significatifs

Convention de mise à disposition :

Une convention de mise à disposition d'un local départemental a été signée le 14 mars 2006 entre le Département de la Seine-Saint-Denis et l'association Banlieues Bleues.

Le Département met à la disposition de l'association un local situé 9-15 rue Gabrielle Jossierand à Pantin d'une superficie de 1050 mètres carrés.

La convention est consentie à titre gratuit pour une durée de 6 ans à compter de la date de notification.

ASS BANLIEUES BLEUES	COMPTES ANNUELS	
	Annexe	17

Droit individuel à la formation :

La loi n° 2004-391 du 4 mai 2004 relative à la formation professionnelle a instauré pour les salariés un droit individuel à la formation à hauteur de 20 heures par an, pour un salarié à temps complet.

A la clôture de l'exercice, les droits acquis par les salariés s'élèvent à 969,21 heures ; aucune formation n'a eu lieu sur l'exercice à ce titre.

Provision pour litige :

L'association a un contentieux prud'hommal avec un salarié, une provision pour litige a été constatée à la clôture des comptes 2008 pour un montant de 114 K€. L'audience est fixée au 29 octobre 2009.

3 Notes sur le bilan actif

Frais d'établissement	Non applicable
-----------------------	----------------

Fonds commercial	Non applicable
------------------	----------------

Actif immobilisé : mouvements de l'exercice				
	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Valeurs brutes				
Immobilisations incorporelles	45 738	2 012	7 981	39 768
Immobilisations corporelles	464 393	100 749	35 623	529 519
Immobilisations financières	858	2 000	800	2 058
Total	510 990	104 761	44 405	571 346
Amortissements & provisions :				
Immobilisations incorporelles	21 977	9 936	7 981	23 932
Immobilisations corporelles	120 793	68 819	35 623	153 990
Immobilisations financières				
Total	142 771	78 756	43 605	177 922

Créances présentées par des effets de commerce	Non applicable
--	----------------

Etat des créances			
	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an
Actif immobilisé	1 425	1 200	225
Actif circulant & charges d'avance	550 468	550 468	
TOTAL	551 893	551 668	225

Produits à recevoir inclus dans les postes du bilan	
Créances rattachées à des participations	
Immobilisations financières	
Clients & comptes rattachés	
Autres créances	1 766
Disponibilités	7

Charges constatées d'avance:

M

Annexe

19

Cette rubrique ne contient que des charges ordinaires liées à l'exploitation normale de l'entreprise.

Frais d'émission des emprunts à étaler	Non applicable
--	----------------

4 Notes sur le bilan passif

Capital social - Actions ou parts sociales	Non applicable
--	----------------

Provisions				
	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Provisions réglementées				
Provisions pour risques et charges		113 803		113 803
Provisions pour dépréciation		500		500
Total		114 304		114 304

Etat des dettes				
	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et moins de 5 ans	A plus de 5 ans
Etablissement de crédit	117 779	117 779		
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	145 033	145 033		
Dettes fiscales & sociales	135 746	135 746		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	1 097	1 097		
Produits constatés d'avance	62 016	62 016		
	461 672	461 672		

Dettes représentées par des effets de commerce	Non applicable
--	----------------

Charges à payer incluses dans les postes du bilan	
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts & dettes établissement de crédit	838
Emprunts & dettes financières divers	
Fournisseurs	21 847
Dettes fiscales & sociales	60 981
Autres dettes	

Annexe

21

Produits constatés d'avance:

Cette rubrique contient des produits constatés d'avance liés à l'exploitation normale de l'association pour un montant de 45 900 € et à des projets artistiques pour un montant de 16 116 €.



5 Détail des produits et des charges

Produits à recevoir :		31/12/08	31/12/07
Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan			
409800	Rabais/avoirs a recevoir	1 106,65	
468700	Produits divers a recevoi	660,09	
Autres créances		1 766,74	
518700	Interets courus a recevoi	7,95	
Disponibilités		7,95	
Total des produits à recevoir		1 774,69	
Charges constatées d'avance :		31/12/08	31/12/07
486000	Charges const. avance	19 825,32	15 144,91
Total des charges constatées d'avance		19 825,32	15 144,91
Charges à payer :		31/12/08	31/12/07
Montant des charges à payer inclus dans les postes suivants du bilan			
518600	Interets courus a payer	838,09	2 664,85
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		838,09	2 664,85
408000	Fournisseurs fact a recev	21 847,56	33 974,92
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		21 847,56	33 974,92
428200	Dette provisionnee cp	34 922,82	36 031,73
428600	Personnel charges a payer		4 466,93
438600	Organismes soc. a payer		2 966,85
438605	Charges sociales s/cp	18 159,87	18 736,51
448602	Taxe apprentissage a pay.	4 574,82	4 273,55
448605	Taxe profession. a payer	3 324,00	9 500,00
Dettes fiscales et sociales		60 981,51	75 975,57
Total des charges à payer		83 667,16	112 615,34
Produits constatés d'avance :		31/12/08	31/12/07

Annexe

23

487000	Produits const. avance	62 016,00	95 819,16
--------	------------------------	-----------	-----------

Total des produits constatés d'avance		62 016,00	95 819,16
--	--	------------------	------------------

M



RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

BANLIEUES BLEUES

SIÈGE : 9, Rue Gabrielle Jossierand - 93500 PANTIN

N° SIRET : 327 962 981 00046

APE: 9003B

---oooOooo---

EXERCICE DU 1^{er} JANVIER 2008 AU 31 DECEMBRE 2008

oooOooo

MEMBRE DE L'ORDRE DES EXPERTS COMPTABLES DE LA REGION PARIS – ILE-DE-FRANCE
ET DE LA COMPAGNIE REGIONALE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES DE PARIS

Cabinet Didier Maréchal – 27, rue Bezout – 75014 Paris – Tél. : 01 40 44 80 90 – Fax : 01 40 44 50 01
E-mail : contact@cabinetmarechal.experts-comptables.fr - Site Web : www.cabinetmarechal.experts-comptables.fr
n° Siret. 398 302 950 00025 – APE 6920Z

Monsieur le Président,
Mesdames,
Messieurs,

En ma qualité de commissaire aux comptes de votre association, je dois vous présenter un rapport sur les conventions réglementées dont j'ai été avisé.

Il n'entre pas dans ma mission de rechercher l'existence de telles conventions.

Je vous informe qu'il ne m'a été donné avis d'aucune convention conclue au cours de l'exercice et visée à l'article L. 612-5 du Code de Commerce.

Fait à Paris, le 9 juin 2009.

Le commissaire aux Comptes,

Didier MARECHAL

